



Fifâ  
Lafiya  
Amahoro  
Paz  
Siriri  
Errébé  
Rugare  
M'tendere  
Kikcendi  
Salem  
Luvuvamu  
Amani  
Koosi  
Thayu  
Natifafa  
Nabáda  
Jaama  
Udo  
Nagaya  
Khotso  
Kutuluká  
Salam  
Boboto  
Murettele  
Mutenden  
Popog  
Malino  
Bupole  
Paix  
Ombembwa  
Ewirembe  
Láfi  
Ukulungunga  
Alher  
Alaafia  
Lumana  
Asmomdwoe  
Kuthála  
Kagiso  
Vuholelo  
Natswá  
Pé  
Jam  
Peace  
Vuholelo  
Amana  
Asomdwee  
Kimia  
Vrede  
Hér  
Talwit  
Mvoay  
Onbili  
Runyaro



Fandriampahalemana  
IxoXo



## Afrique : Sources et ressources pour une culture de la paix

L'action de l'UNESCO en faveur de la culture de la paix en Afrique se place dans le cadre de la mise en œuvre du « Programme d'action intersectoriel et interdisciplinaire pour une culture de la paix et de la non-violence »<sup>1</sup> ainsi que du Projet de Stratégie à moyen terme (2014 -2021) de l'UNESCO, qui a identifié « la construction de la paix par l'édification de sociétés inclusives, pacifiques et résilientes » comme l'un des deux grands domaines d'action pour l'Afrique. Le projet de Stratégie opérationnelle pour la priorité Afrique développe en détail ce domaine prioritaire à travers des Programmes phare pour les prochains quatre ans, dont le premier s'intitule « Promouvoir une culture de la paix et de la non-violence » (voir page 13). Ce programme représente une contribution majeure à la Décennie internationale du Rapprochement des cultures (2013-2022)<sup>2</sup>.

Cette action vise également à contribuer à la mise en œuvre des programmes sur l'intégration régionale, la paix, la sécurité et la démocratie établis par le Plan stratégique de la Commission de l'Union africaine<sup>3</sup>. Il vise également à la mise en œuvre de la Charte de la renaissance culturelle africaine<sup>4</sup>, de la Campagne « Agissons pour la paix » lancé par l'Union africaine en 2010 et de son Agenda 2063 pour le développement de l'Afrique<sup>5</sup>.

L'objectif général de cette action en faveur de l'Afrique est de s'appuyer sur les sources d'inspiration<sup>6</sup> et sur le potentiel des ressources culturelles, naturelles et humaines du continent pour identifier des pistes d'action concrètes permettant de construire une paix durable, pierre angulaire du développement endogène et du panafricanisme. Le « **Plan d'action en faveur d'une culture de la paix en Afrique** », adopté à Luanda (Angola) en mars 2013, fournit ainsi le cadre de référence : les objectifs, les recommandations générales et les propositions d'action<sup>7</sup> (voir page 14).

### **Contexte de la culture de la paix**

Le concept de « Culture de la paix » est né en Afrique, car il a été élaboré pour la première fois à une échelle planétaire par l'UNESCO lors du Congrès international sur « La paix dans l'esprit des hommes », organisé à Yamoussoukro en Côte d'Ivoire en 1989.

L'Assemblée générale des Nations Unies considère qu'une **culture de la paix consiste « en des valeurs, des attitudes et des comportements qui reflètent et favorisent la convivialité et le partage fondés sur les principes de liberté, de justice et de démocratie, tous les droits de l'homme, la tolérance et la solidarité, qui rejettent la violence et inclinent à prévenir les conflits en s'attaquant à leurs causes profondes et à résoudre les problèmes par la voie du dialogue et de la négociation et qui garantissent à tous la pleine jouissance de tous les droits et les moyens de participer pleinement au processus de développement de leur société »**<sup>8</sup>.

A l'échelle régionale, le concept de culture de la paix doit pouvoir se nourrir de l'ensemble des valeurs, des systèmes de pensée, des formes de spiritualité, de transmission des savoirs et technologies endogènes, des traditions, et des formes d'expression culturelles et artistiques qui contribuent aux respects des droits humains, à la diversité culturelle, à la solidarité et au refus de la violence en vue de la construction de sociétés démocratiques.

### **Dans la lignée du panafricanisme**

<sup>1</sup> Programme et Budget de l'UNESCO - 2012-2013

<sup>2</sup> Voir : <http://en.unesco.org/cultureofpeace/international-decade-rapprochement-cultures>

<sup>3</sup> Plan stratégique de la Commission de l'Union africaine, 2014-2017

<sup>4</sup> « ... la diversité culturelle et l'unité africaine constituent un facteur d'équilibre, une force pour le développement économique de l'Afrique, la résolution des conflits, la réduction des inégalités et de l'injustice au service de l'intégration nationale » - Charte de la renaissance culturelle africaine, Union africaine, 24 janvier 2006

<sup>5</sup> <http://agenda2063.au.int/>

<sup>6</sup> En s'inspirant du concept élaboré par l'historien Joseph Ki-Zerbo dans « A propos de Culture » - Fondation pour l'Histoire et le Développement endogène de l'Afrique : « La culture est non seulement une ressource mais une source, c'est-à-dire une énergie auto-générée. Nos cultures sont sources de création, de dignité, d'innovation. »

<sup>7</sup> Voir : [www.unesco.org/africa4peace](http://www.unesco.org/africa4peace)

<sup>8</sup> Résolution de l'Assemblée générale de l'ONU 52/13 de 1998





C'est donc la jeunesse la principale ressource de l'Afrique et son plus grand défi avec environ 10 millions de jeunes femmes et hommes qui arrivent chaque année sur le marché du travail. C'est aussi cette jeunesse qui est souvent confrontée au choix entre une culture de la violence et de la guerre ou une culture de la paix. La Charte de la Jeunesse africaine reconnaît le rôle central de la jeunesse dans la promotion de la paix et de la non-violence<sup>13</sup>.

## **Les trois piliers**

Les versants culturels, naturels et humains de l'Afrique sont ainsi à considérer comme des composantes essentielles d'une approche intégratrice et holistique de la culture de la paix, notamment :

- les **sources et ressources culturelles** : en revisitant notamment la force et la sagesse des langues, des traditions, et de l'histoire ; en analysant les méthodes traditionnelles et modernes de résolution de conflits et de prévention de la violence ; en examinant le rôle de l'éducation - pas seulement celle qui se déroule à l'école, mais aussi celle qui se joue dans les familles et dans les villages - pour instruire des citoyens pacifiques et mus par des valeurs d'éthique et de respect mutuel ; et enfin en faisant la place à la créativité et à l'inventivité culturelle, celle-là même qui est capable de créer et d'ouvrir de nouveaux horizons et espaces de dialogue, de développer de nouveaux secteurs économiques, de servir de moteur au développement.
- les **sources et ressources naturelles** qui foisonnent et ne s'arrêtent pas aux frontières politiques et qui, faute d'être gérées équitablement, représentent aujourd'hui des enjeux géostratégiques susceptibles de générer des crises et des conflits sans précédent. Qu'il s'agisse des cours d'eau ou des océans, des forêts ou des minerais, des sols ou des sous-sols, la préservation et l'exploitation raisonnée de ces richesses sont la clé du développement durable. En particulier, il s'agit de cerner les forces et vertus de la coopération et de la diplomatie scientifique qui vise à gérer le partage des ressources transfrontalières et qui doit impliquer tous les acteurs concernés du niveau gouvernemental jusqu'aux communautés locales, riches en savoirs et savoir-faire autochtones. Cette source et racine primordiale qui est la Terre - et les ressources naturelles qui en sont les fruits - représente également une opportunité de développer de nouveaux secteurs économiques, des « économies vertes et bleues », permettant la préservation de la biodiversité ainsi que la santé des mers et des océans. La qualité de l'éducation, la formation technique et professionnelle des jeunes en particuliers, joue ici un rôle majeur.
- les **sources et ressources humaines** avec un accent tout particulier sur la jeunesse, à travers l'éducation civique, le service communautaire, l'action politique, le leadership et l'égalité des genres. Les conflits armés ont un impact dévastateur sur les enfants et les jeunes, mais leur implication dans la construction et la consolidation de la paix est un facteur clé de succès pour apporter un changement social, économique et politique. Enfin, parce qu'ils constituent de très puissants leviers, il faut valoriser le rôle des modèles transnationaux, sportifs ou artistes, qui inspirent et mobilisent la jeunesse. Il faut ainsi agir sur les processus qui forgent et transmettent des valeurs que cela soit par la conversation entre amis, la palabre, les radios communautaires, les grands réseaux internationaux de télévision ou encore les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC).

---

<sup>13</sup> « Renforcer les capacités des jeunes et des organisations des jeunes dans la consolidation de la paix, la prévention des conflits et la résolution des conflits à travers la promotion d'une éducation interculturelle, l'éducation au civisme, à la tolérance, aux droits humains, à la démocratie, au respect mutuel de la diversité culturelle, ethnique et religieuse, et à l'importance du dialogue, de la coopération, de la responsabilité, de la solidarité et de la coopération internationale » Charte africaine de la jeunesse, 2006



## L'action de l'UNESCO en faveur de la culture de la paix en Afrique (2012-2014)

Dans le cadre du programme et budget pour l'exercice 2012-2013, l'UNESCO a mis en œuvre un « Programme d'action intersectoriel et interdisciplinaire pour une culture de la paix et de la non-violence ». Ensuite, une stratégie opérationnelle pour l'Afrique a été adoptée pour la période 2014-2021 incluant le programme phare : Promouvoir une culture de la paix et de la non-violence. Afin de mettre en œuvre ce programme phare de manière à répondre aux besoins des Etats africains, particulièrement ceux fragilisés par des crises et des conflits, l'UNESCO met en place :

- **des Forums de réflexion sur une base sous régionale et régionale**
- **des Réseaux spécialisés pour la promotion d'une culture de la paix en Afrique**
- **des Campagnes de sensibilisation de l'opinion publique « Agissons pour la paix »**

Ainsi que des activités et des projets spécifiques dans les domaines suivants :

- **Promotion de la paix et de la non-violence par l'éducation**
- **Coopération scientifique pour favoriser la diffusion d'une culture de la paix**
- **Autonomisation des femmes et des jeunes pour favoriser la participation démocratique et des sociétés plus inclusives**
- **Facilitation du dialogue et édification de la paix par le patrimoine, le dialogue et la créativité**
- **Mobilisation des médias et des technologies de l'information et de la communication pour la paix et la non-violence**

***Forum de réflexion : « Culture de la paix en Afrique de l'Ouest : un impératif de développement économique et une exigence de cohésion sociale » Abidjan, Côte d'Ivoire (4-5 juin 2012)***<sup>14</sup>

Le premier de ces Forums, « Culture de la paix en Afrique de l'Ouest : un impératif de développement économique et une exigence de cohésion sociale », a eu lieu à Abidjan en Côte d'Ivoire (4-5 juin 2012) et a été organisé en partenariat avec le Centre d'Etudes et de Prospective Stratégique (CEPS) et le Gouvernement ivoirien. Parmi les participants, des représentants des Commissions nationales pour l'UNESCO des quinze pays de l'Afrique de l'Ouest, des universitaires, des professionnels des médias, des jeunes, des représentants d'institutions spécialisées et d'organisations non-gouvernementales ainsi que du secteur privé.

Les intervenants et modérateurs de ce Forum ont émis un ensemble de principes et propositions d'actions, qui ont été discutés lors d'autres Forums sur la culture de la paix en Afrique et pris en considération par la Directrice générale et les organes directeurs de l'UNESCO au moment de la formulation du nouveau Programme et de la Stratégie à moyen terme de l'UNESCO pour 2014-2021.

<sup>14</sup> Rapport du Forum d'Abidjan : <http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/AFR/pdf/Rapport-Culture-paix-AfriqueOuest-Abidjan-FR-FINAL.pdf>



## **Forum Panafricain : « Sources et ressources pour une culture de la paix » Luanda, Angola (26-28 mars 2013)**

Ce Forum panafricain<sup>15</sup>, organisé conjointement par l'UNESCO, l'Union africaine et le Gouvernement angolais, a réuni des personnalités, des experts et des représentants d'organisations régionales et internationales, d'Etats membres, d'ONG, du secteur privé et de la société civile en provenance de 43 pays africains ainsi que d'autres participants venants d'autres pays en dehors de l'Afrique, et a servi de cadre pour :

- L'élaboration et l'adoption d'un **Plan d'Action pour la culture de la paix en Afrique** reposant sur les 3 axes thématiques ayant structuré le Forum : les sources et ressources culturelles et naturelles, ainsi que la jeunesse africaine (voir page 14).
- Le lancement d'un **Mouvement panafricain en faveur de la culture de la paix en Afrique**, en suscitant la naissance de campagnes de sensibilisation et de mobilisation au niveau national en faveur d'une culture de la paix et en appui de la Campagne « **Agissons pour la paix** » lancée par l'Union africaine en 2010.
- Le déclenchement d'un **partenariat multi-acteurs** pour la mise en œuvre de ce Plan d'action par un ensemble coordonné d'actions aux niveaux national, sous régional et régional. Les représentants des Etats présents au Forum et les partenaires ont pris des engagements concrets en faveur d'une culture de la paix. Il s'agit notamment des partenaires gouvernementaux et intergouvernementaux tels que les Ministres de la Culture, de la Jeunesse et des Sport, de la Science et Technologie, de l'Education de 5 pays africains, les représentants de la Banque africaine de développement, de l'Union monétaire des Etats d'Afrique de l'Ouest, de l'Union du Fleuve Mano, de la Commission du Golfe de Guinée et d'Agences du système des Nations Unies. Avec des représentants de fondations, d'organisations du secteur privé et de la société civile au total une trentaine de personnalités se sont engagées dans ce mouvement sous l'égide de l'UNESCO et de l'Union africaine.

## **Création d'un « Réseau de fondations et d'institutions de recherche pour la promotion d'une culture de la paix en Afrique », Addis Abeba, Ethiopie (20-21 Septembre 2013)**

Cette réunion, organisée conjointement par l'UNESCO, la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix et la Commission de l'Union africaine, s'est déroulée à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la paix en 2013 (21 septembre). Elle fait partie des mesures de suivi du Forum panafricain de Luanda (Angola). Les représentants de 26 fondations et institutions de recherche travaillant dans le domaine de la paix en Afrique, dont les sièges se trouvent dans une vingtaine de pays du continent africain, ont décidé de créer le « Réseau de fondations et d'institutions de recherche pour la promotion d'une culture de la paix en Afrique », dont les objectifs sont de:

- Coordonner les actions respectives afin d'assurer une vision et des pratiques communes et une mutualisation des ressources et des moyens d'action ;
- Donner une meilleure visibilité des organisations et de leurs activités auprès des citoyens et des institutions nationales et internationales ;
- Contribuer à la mise en œuvre du Plan d'action de Luanda par l'élaboration et la réalisation de programmes communs ;
- Œuvrer à la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et du Programme intersectoriel de l'UNESCO pour une culture de la paix ;
- Elargir le réseau à des organisations africaines et non africaines poursuivant les mêmes objectifs.

<sup>15</sup> <http://www.unesco.org/africa4peace>





paix ont à nouveau uni leurs forces, sous le haut patronage du Président de la République de Côte d'Ivoire, en organisant à Yamoussoukro du 21 au 23 septembre 2014, une rencontre intitulée « La paix dans l'esprit des hommes et des femmes ».

Cette rencontre avait le double objectif de mesurer le chemin accompli depuis 1989 et d'explorer des pistes futures, notamment en lançant les activités du Réseau de fondations et institutions de recherche pour la promotion d'une culture de la paix en Afrique, créé en septembre 2013 à Addis-Abeba.

Cet évènement a servi de cadre pour :

- L'adoption de la déclaration « Yamoussoukro +25 », dans laquelle les participants réaffirment la nécessité de promouvoir la culture de la paix dans toutes les régions du monde. Ils se sont engagés à participer à la mise en œuvre de la « Décennie internationale du rapprochement des cultures » et du « Plan d'action en faveur d'une culture de la paix en Afrique » adopté à Luanda (Angola) en 2013 ;
- La remise du mécanisme de soutien « Tremplin pour l'entrepreneuriat social des jeunes et la culture de la paix », organisée par le Centre d'Etudes et de Prospective Stratégique (CEPS) en partenariat avec l'UNESCO. Cette récompense a été remise à un jeune entrepreneur ivoirien pour la création d'un outil de formation en ligne en présence du Ministre de la Culture et de la Francophonie, représentant le Premier Ministre de la République de Côte d'Ivoire ;
- La définition, par les 39 membres du Réseau de fondations et institutions de recherche pour la promotion d'une culture de la paix en Afrique, de leur plan d'action pour les deux années à venir et les modalités de leur coopération.

### ***Forum panafricain : « La jeunesse africaine et le défi de la promotion d'une culture de la paix en Afrique, Libreville, Gabon (11-13 décembre 2014) »***

Ce forum panafricain, conjointement organisé par la Fondation Omar Bongo Ondimba et la Commission nationale gabonaise pour l'UNESCO, en collaboration avec l'UNESCO et l'Union africaine, s'est tenu du 11 au 13 décembre 2014 à Libreville (Gabon) en vue de la création d'un Réseau de la Jeunesse pour la Culture de la Paix en Afrique. Il a réuni des représentants du gouvernement gabonais, des représentants des organisations de jeunesse d'Afrique et de la diaspora, des représentants des conseils nationaux de jeunesse, des Commissions nationales pour l'UNESCO et des fédérations de clubs UNESCO. Ce forum a servi de cadre pour :

- le lancement officiel du Réseau « Jeunesse et culture de la paix » constitué de 60 membres fondateurs, dont notamment les Conseils de la jeunesse et les organisations de la jeunesse d'Afrique et de la diaspora, engagés dans des actions de promotion d'une culture de la paix. Le Gabon accueille le Secrétariat de ce réseau ;
- le renforcement du partenariat avec la Fondation « Whitaker Peace and Development Initiative (WPDI), visant à promouvoir la capacité des jeunes à œuvrer à la paix et au développement dans leurs communautés au sein des pays en situation vulnérable ;
- la création par la Fondation Omar Bongo Ondimba pour la paix, la science, la culture et l'environnement, d'un prix international de la jeunesse pour la culture de la paix qui récompensera l'action de trois organisations de la jeunesse, qui se répartiront un montant de 45 millions CFA soit près de 85 000 dollars.



## **Campagnes « Agissons pour la paix »**

L'une des propositions phare du Plan d'action de Luanda consiste en la mise en œuvre de Campagnes de sensibilisation de l'opinion publique, et des jeunes en particulier, sur l'importance et les messages clés de la culture de la paix.

Lors du Forum de Luanda en 2013, le **Gouvernement de l'Angola** a lancé, avec des organisations de la société civile et le secteur privé, une **campagne « Agissons pour la paix »**, autour d'un événement réunissant plus de trois mille jeunes. A cette occasion, des actions d'envergure ont été menées par les médias (radio et télévision) et par des opérateurs de téléphonie mobile par l'envoi de messages sms de sensibilisation à plus de 10 millions d'abonnés. Cette Campagne se poursuit par des manifestations artistiques utilisant la musique, le théâtre, la danse, et la littérature ainsi que des activités médiatiques par des affiches et des bannières publicitaires dans les lieux publics, des émissions et des spots de télévision et de radio, des sms et des réseaux sociaux. Un accord de partenariat avec le Gouvernement de l'Angola et le secteur privé permettra de développer et pérenniser cette Campagne.

Sous l'impulsion de la Campagne lancée en Angola en mars dernier, d'autres pays africains se joignent au mouvement, comme la République du Congo, le Mozambique, la République démocratique du Congo (RDC), le Sud Soudan où la Journée internationale de la paix a été célébrée et le Libéria où le lancement de la Campagne « Agissons pour la paix » aura lieu en décembre 2015. Dans le même sillage, pour l'année 2015 il est prévu l'organisation du Forum "Brazza+20" sur la culture de la paix en juin à Brazzaville (Congo), ainsi que le lancement de la première Biennale sur la culture de la paix en septembre à Luanda (Angola).

## **Décisions de l'Union africaine, Addis Abeba, Ethiopie (31 janvier 2015)**

Lors du 24<sup>e</sup> Sommet de l'Union africaine, les Chefs d'Etat du continent ont adopté deux décisions importantes sur la culture de la paix. Ils ont notamment prié à la « Commission de l'Union africaine de prendre toutes les mesures appropriées en consultation avec l'UNESCO et le Gouvernement de la République de l'Angola pour l'organisation du Forum panafricain biennal pour une culture de la paix en Afrique, Biennale de Luanda ». La Conférence des Chefs d'Etat a par ailleurs demandé à la Commission de l'Union africaine d'étudier, en collaboration avec l'UNESCO et le Gouvernement de Côte d'Ivoire la possibilité de créer une "Ecole de paix".

## **Activités spécifiques menées par UNESCO en vue de renforcer la culture de la paix et de la non-violence en Afrique**

Etant donné que « la mise en application du concept de culture de la paix en Afrique nécessite une approche endogène, holistique et transdisciplinaire, associant tous les acteurs, au niveau intergouvernemental, gouvernemental, communautaire, du secteur privé et de la société civile»<sup>16</sup>, l'UNESCO contribue, en collaboration avec un vaste éventail de partenaires et de parties prenantes, à la promotion de l'éducation à la

---

<sup>16</sup> Conclusions du Forum international de réflexion organisé conjointement par l'UNESCO et le Centre d'Etudes et de Prospective Stratégique (CEPS) « Culture de la paix en Afrique de l'Ouest : un impératif de développement économique et une exigence de cohésion sociale », Abidjan, Côte d'Ivoire, 4 et 5 juin 2012



paix et à l'autonomisation des femmes et des jeunes pour favoriser la participation démocratique; à la promotion du rôle des médias et des TIC pour le dialogue interculturel et interreligieux; à la mise en avant de l'importance du patrimoine et de la créativité contemporaine comme outils nécessaires pour l'établissement de la paix; et, enfin, au développement et à la promotion de la coopération scientifique pour favoriser la gestion pacifique des ressources naturelles ainsi que des opportunités de dialogue entre les scientifiques, notamment dans les zones touchées par un conflit.

### ***Promotion de la paix et de la non-violence par l'éducation***

L'UNESCO aide actuellement les États membres africain à prévenir la violence et les conflits qui nuisent à l'éducation. Un projet intitulé « **Promouvoir une culture de la paix et de la non-violence par l'éducation à la paix et la prévention des conflits** » a été lancé en 2012. Dans ce cadre, l'UNESCO a établi un inventaire des politiques et des ressources actuelles de 45 pays en Afrique subsaharienne qui montre la manière dont la culture de la paix est favorisée. À cet égard, des valeurs de la culture de la paix ont été observées dans 84 % des politiques et des systèmes éducatifs nationaux. L'inventaire est complété par une compilation des traditions orales endogènes (comme les pratiques traditionnelles de prévention et de résolution des conflits) et des éléments d'histoire de l'Afrique provenant des sous régions africaines. Ces ressources seront rendues largement disponibles sur la plateforme des ressources éducatives libres de l'UNESCO. Des directives, des recueils de ressources ainsi que des ateliers d'intégration de l'éducation à la paix et la résolution de conflits dans les systèmes d'éducation sont en cours de préparation pour l'Angola, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, l'Ethiopie, le Mozambique et la Somalie.

En **Afrique de l'Ouest**, grâce à un partenariat entre l'UNESCO, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Banque africaine de développement, des **outils pédagogiques pour la promotion de l'éducation aux droits de l'homme, à la citoyenneté et à la culture de la paix, de la démocratie et de l'intégration régionale dans le système éducatif formel sont mis à la disposition des 15 États membres de la région** (Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Togo). « Le Manuel de Référence de la CEDEAO en matière d'éducation pour la paix », produit avec l'expertise de l'UNESCO et de la CEDEAO, a été traduit en langues locales et reproduit en plusieurs exemplaires pour servir aux programmes d'alphabetisation et d'éducation non formelle des adultes et des jeunes déscolarisés ou non scolarisés<sup>17</sup>.

Au **Mali**, dans le cadre de l'Education en situation d'urgence, des sessions de formation des enseignants à l'éducation à la paix dans les régions de Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal sont prévues. Pour ce faire, des modules de la CEDEAO ont été réadaptés et mis à jour lors d'un atelier national tenu à Ségou. Par ailleurs, grâce aux TIC de nombreuses activités de formation à la prévention et à la résolution des conflits ont été organisées en direction des jeunes au Mali. Elles avaient pour objectif d'améliorer la prise de conscience des jeunes sur les implications et les risques liés aux comportements violents ; promouvoir le respect de la tolérance, la diversité culturelle et la coexistence pacifique. De même, il s'agissait de former les jeunes sur la façon de s'engager dans des projets de collaboration ainsi que dans la résolution des conflits.

L'UNESCO est particulièrement active en **Côte d'Ivoire**, où la réconciliation dans le système éducatif est un véritable défi. L'UNESCO élabore actuellement des documents de formation à l'usage des écoles primaires et secondaires, notamment des outils spécifiques pour les institutions de formation des enseignants, afin d'améliorer l'éducation aux droits de l'homme et à la citoyenneté pour la paix. Dans ce même contexte, l'UNESCO a mis en œuvre, en collaboration avec le Ministère de l'Education nationale, le projet « Enseigner le

---

<sup>17</sup> voir <http://www.educationalapaix-ao.org/>



respect pour tous » qui vise à promouvoir les réponses éducatives pour combattre la discrimination et la violence en milieu scolaire.

L'équipe spéciale de lutte contre le terrorisme de l'ONU et l'UNESCO ont lancé une initiative visant à promouvoir le dialogue interethnique et la compréhension culturelle entre les jeunes au **Nigéria** et au **Burkina Faso**.

En **Afrique de l'Est**, l'UNESCO, en partenariat avec l'Université de Nairobi et les agences sœurs (UNIC, le PNUD, le HCDH, UNRCO), a organisé une table ronde régionale interactive sur la construction d'une culture de la paix dans cette région. Par ailleurs, plusieurs initiatives ont été élaborées au Kenya dans le cadre de l'Initiative éducation à la citoyenneté mondiale. En partenariat avec l'UNICEF, l'UNESCO travaille sur la formation des enseignants dans les camps de réfugiés à l'Est du Cameroun. Un module de formation spécifique des enseignants est en cours d'élaboration sur l'éducation à la paix et à la résilience.

Au **Sud-Soudan**, qui sort d'un long conflit et dont les institutions et infrastructures publiques sont à reconstruire, une crise entre communautés affecte une population de 8,2 millions d'habitants avec un taux d'analphabétisme de 85 %. Ici, le but de l'UNESCO est d'élaborer un cadre d'alphabétisation fonctionnelle contextualisé et d'augmenter la capacité des organes concernés au sein du Ministère de l'Éducation et de l'Instruction générale. Des programmes spécifiques sur l'éducation dans les situations d'urgence sont également menés, notamment une initiative pilote de formation pour 500 ex-combattants dans le cadre du programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration du pays. L'UNESCO travaille également au Sud-Soudan avec le Ministère de l'Éducation, de la Science et de la Technologie afin de mettre en œuvre les stratégies d'alphabétisation et de renforcement de « l'enseignement technique et professionnel » ; des compétences qui serviront à faciliter la consolidation de la paix dans tout le pays par des centres d'apprentissage communautaires (CAC). L'UNESCO offre également de « Petites bibliothèques mobiles » pour encourager les enfants et les jeunes déplacés à lire et à favoriser le dialogue. Forest Whitaker, l'Ambassadeur de bonne volonté de l'UNESCO, participe au travail de l'UNESCO au Sud-Soudan, en partenariat avec sa fondation **the Whitaker Peace and Development Initiative**, en vue de créer un réseau de jeunes gens qualifiés et engagés dans la médiation des conflits et l'édification de la paix.

En **Afrique centrale**, le projet **d'éducation à la citoyenneté et à la culture de la paix** dans les dix pays de la **Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC)**, s'appuie sur le travail de deux ateliers régionaux. Un atelier régional intersectoriel culture – science – éducation sur « la paix et le développement durable », intégrant les aspects d'éducation au développement durable et changements climatiques ainsi que culture, paix et citoyenneté, s'est tenu à Yaoundé (Cameroun) en avril 2013 et a permis la validation des études des consultants et l'élaboration d'un projet de feuille de route par pays afin de tenir compte des déficits constatés. Un second atelier régional d'élaboration des documents de référence pour l'intégration de l'éducation à la paix et au développement durable dans les curricula scolaires des pays de la CEEAC s'est tenu à Yaoundé (Cameroun) en août 2013 et a affiné l'analyse de l'état de la réponse curriculaire sur la question dans ces pays. Pour une réalisation effective et efficace des programmes scolaires relatifs, partant de l'exemple de la CEDEAO, l'assise a élaboré un document de projet avec des orientations harmonisées sur **l'éducation aux droits humains, à la culture de la paix, à la citoyenneté, à la démocratie et à l'intégration régionale et au développement durable dans les écoles avec l'appui de l'UNESCO**.

Les projets éducatifs « **Route de l'esclave** » et « **Commerce transatlantique d'esclaves** » ont continué de traiter de la discrimination dans des manuels scolaires et autres documents didactiques. L'UNESCO a fêté les 20 ans du projet « Route de l'esclave » en septembre 2014, et a organisé une série de réunions et de manifestations en vue de mettre en exergue l'importante contribution des personnes d'ascendance africaine à la construction et au développement des sociétés modernes, et de fournir de nouvelles directives pour



l'enseignement et l'apprentissage du commerce des esclaves et de l'esclavage, leurs héritages (le racisme, la discrimination et l'exclusion) et les défis de la réconciliation et de l'apprentissage de la cohabitation dans les sociétés post esclavagistes. Dans ce contexte, la publication *La traite négrière transatlantique et l'esclavage : nouvelles orientations pour enseigner et apprendre* a été lancée à la 190<sup>e</sup> session du Conseil exécutif de l'UNESCO.

Afin d'aider les États membres dans la révision et l'adaptation des programmes de cours, des manuels scolaires et d'autres documents d'apprentissage en vue de lutter contre les stéréotypes culturels, religieux et sexistes, une trousse d'outils mettant en avant les valeurs du respect de la diversité, de l'égalité des sexes, de l'entente et du dialogue à l'échelle mondiale a été publiée. **Un atelier, destiné à mettre cet outil à l'épreuve, a été organisé à Rabat au Maroc** en mai 2013 ; un exercice auquel ont participé des représentants de certains États arabes qui procèdent actuellement à la révision de leurs programmes de cours. Le projet bénéficie du soutien du gouvernement de l'Arabie saoudite, dans le cadre du Programme international Abdullah ben Abdul Aziz pour une culture de la paix et du dialogue.

En 2014, à l'occasion de la **Journée internationale Nelson Mandela**, l'UNESCO a rendu hommage à celui qui a été son ancien Ambassadeur de bonne volonté et à sa contribution pour la promotion d'une culture de la paix. Cette journée a vu l'organisation d'un événement de haut niveau sous le thème « l'héritage de Mandela : le chemin vers un avenir commun de paix et de solidarité » ainsi qu'une exposition sur sa vie intitulée « Nelson Mandela – de prisonnier à président ».

### ***La coopération scientifique pour favoriser la diffusion d'une culture de la paix***

Après la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, tenue en juin 2012 à Rio de Janeiro (Brésil), l'UNESCO a joué un rôle important dans plusieurs domaines stratégiques désignés dans le document final de la conférence, intitulé « L'avenir que nous voulons » (résolution 66/288 de l'Assemblée générale, annexe), notamment l'océan, l'eau douce, la science, la technologie et l'innovation pour le développement. La famille de l'eau de l'UNESCO, sous la direction du Programme hydrologique international, dirige actuellement la célébration par l'ONU-Eau de **l'Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau en 2013**, qui a été lancée au siège de l'UNESCO et a pour but de convaincre les secteurs de l'alimentation, de l'eau et de l'énergie d'œuvrer ensemble plutôt qu'isolément afin de créer une approche plus globale et intégrée de la gestion de l'eau.

La culture de la paix a également progressé grâce à l'établissement par l'UNESCO de la carte des aquifères transfrontières et grâce à son action visant à convaincre les pays qui partagent des ressources en eau à en planifier conjointement la gestion proactive. Le **projet « Du conflit potentiel au potentiel de coopération »**, de l'UNESCO, qui a pour but de favoriser la paix, la coopération et le développement liés à la gestion des ressources communes en eau transfrontalières (tant de surface qu'aquifères), est actuellement concentré sur le Sud-Est de l'Europe et sur le Moyen-Orient. En outre, les activités menées par l'UNESCO dans le domaine de l'eau douce ont contribué aux objectifs du Millénaire pour le développement par leur incidence positive sur la durabilité du point de vue de l'environnement, grâce à la formulation d'objectifs et d'indicateurs en matière d'eau douce.

Des écosystèmes sains sont un facteur de paix, et l'UNESCO poursuit dès lors ses efforts pour mieux comprendre et gérer de manière durable la biodiversité, en particulier par le Programme sur l'homme et la biosphère et ses réserves de biosphère transfrontières, qui collabore également avec le Programme hydrologique international dans les cas qui concernent l'eau douce. Dans le cadre de **son projet relatif aux ressources transfrontalières en Afrique et à l'étude du lac Tchad**, l'UNESCO a élaboré à la fin du mois de



juin 2013 un document de politique générale et l'a diffusé en tant qu'outil de plaidoyer pour la préservation du lac Tchad. En juin également, un atelier de développement des capacités pour les pays du bassin du lac Tchad a été organisé et, en juillet, des discussions ont été entamées concernant l'établissement d'un cadre de gestion transfrontalière pour le bassin de ce lac. En décembre 2014, le Conseil d'administration du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) a approuvé une série d'accords de prêts en faveur des pays du Bassin du Lac Tchad, qui serviront entre autres à financer le projet «Appliquer le modèle des réserves de biosphère transfrontières et des sites du Patrimoine Mondial pour promouvoir la Paix dans le bassin du Lac Tchad par la gestion durable de ses ressources naturelles ».

Avec le soutien du gouvernement de la Flandre, l'UNESCO est en première ligne pour le renforcement des capacités et la formation des gestionnaires de sites du patrimoine mondial et d'autres acteurs du tourisme et de conservation dans quatre sites naturels africains afin d'apporter des changements positifs à la façon pro-active dont ils gèrent le tourisme. Les deux sites Mosi-oa-Tunya **en Zambie et au Zimbabwe**, et le site Maloti Drakensburg en Afrique Sud et le Lesotho, sont transfrontaliers et offrent une occasion unique de promouvoir le respect et la compréhension entre les différentes communautés à travers le tourisme.

### ***Autonomisation des femmes et des jeunes pour favoriser la participation démocratique et des sociétés plus inclusives***

Promouvoir une culture de la paix et de la non-violence dans les pays en transition est au centre du projet interdisciplinaire de l'UNESCO sur le renforcement de l'autonomisation des jeunes des deux sexes et leur participation aux processus démocratiques pour promouvoir le dialogue interculturel et l'inclusion sociale. Des initiatives sont déployées aux niveaux mondial, régional et national pour promouvoir la participation et l'émancipation des jeunes des deux sexes en tant qu'acteurs actifs du changement dans leur communauté. Dans ce contexte, et en tant que suivi de la feuille de route pour la démocratie et le renouveau dans le monde arabe, établie en 2011, l'UNESCO aide les États membres de cette région dans leur transition vers la démocratie. L'UNESCO a recours actuellement au cadre scolaire et à des méthodes didactiques participatives et actives pour la diffusion des valeurs démocratiques à l'aide d'outils novateurs, en mettant particulièrement l'accent sur l'évaluation et la planification de l'éducation à la citoyenneté, notamment l'adoption d'une approche fondée sur les droits de l'homme.

**En Tunisie, l'UNESCO appuie la mise en œuvre d'une stratégie nationale pour la création de 24 clubs de la citoyenneté et des droits de l'homme**, dans le but de réformer et de généraliser l'éducation civique dans les écoles primaires et secondaires. Les organismes des Nations Unies dans le pays sont mobilisés autour d'un groupe spécial dédié et participent à ce projet. **En Égypte, un manuel sur la démocratie tenant compte de la dimension de genre** est en cours de rédaction, en collaboration avec le Ministère de la Jeunesse, le Ministère de l'Enseignement supérieur et d'autres parties prenantes. Il s'agit d'une adaptation d'un manuel produit à l'origine en Tunisie en 2011. Le nouveau manuel sera largement utilisé pour l'enseignement formel et non formel.

En **Afrique du Nord, le projet NET-MED** pour la création d'un réseau de la jeunesse en Méditerranée, couvre la Libye, le Maroc et la Tunisie. Ce projet, mis en œuvre grâce à un financement de 11 millions de dollars des États-Unis de l'Union européenne vise à renforcer la participation active des jeunes au développement de leurs communautés et leur implication dans les processus de prise de décisions.

En Afrique, où les aspirations des jeunes des deux sexes sont entravées par l'instabilité politique ainsi que, dans certains cas, par les crises économiques et sociales, parfois aggravées par des conflits chroniques, l'UNESCO a mis en œuvre sa stratégie pour la jeunesse africaine afin de mobiliser les groupes de jeunes



autour du thème de la citoyenneté et de la non-violence, en insistant sur la prévention de la violence par des processus électoraux.

**Au Nigéria**, en mai 2014, l'UNESCO en collaboration avec le Ministère fédéral des Affaires féminines du Nigéria, a organisé une formation pour les femmes leaders dans la zone centrale du nord du pays (six Etats) sur le thème "Alerte précoce au Conflit : Analyse et Réponse." Les principaux objectifs étaient d'intégrer les femmes et d'accroître leur participation dans les négociations de paix ou la planification post-conflit et d'améliorer leurs compétences en matière de prévention et de résolution des conflits.

**Au Burundi**, les réseaux communautaires ont été mobilisés, les dirigeants ont été formés et la population en général a été sensibilisée par des campagnes d'information/communications et de plaidoyer, notamment dans la perspective des prochaines élections présidentielles en 2015. Des cours de formation dans le domaine de l'engagement civique, de la démocratie, de la participation et de la bonne gouvernance, y compris la lutte contre la corruption, ont été organisés en octobre 2012, en coopération avec le Réseau des jeunes en action pour la paix et le développement. Parallèlement, quelque 60 jeunes Burundais des deux sexes originaires de 10 communautés différentes ont été formés à l'entrepreneuriat social en coopération avec d'autres organismes des Nations Unies. **Au Libéria et en Sierra Leone**, où des élections présidentielles et législatives ont eu lieu à la fin de 2012, un certain nombre d'activités ont été menées, notamment par des ateliers de formation aux médias sociaux et à la participation, afin de favoriser la réconciliation et la prévention de la violence, notamment avant, pendant et après les élections. En tant que suivi aux sessions de développement des capacités lancées en 2012 par des organisations de jeunes avec le soutien de l'UNESCO, ces initiatives ont aussi contribué à favoriser la participation positive des jeunes aux processus électoraux.

L'UNESCO offre actuellement, en collaboration avec des organismes sœurs des Nations Unies et des équipes de pays des Nations Unies, des conseils de politique générale et une assistance technique pour appuyer les gouvernements nationaux dans la révision ou l'élaboration de politiques intégrées et inclusives sur la jeunesse, avec la participation des jeunes et des parties prenantes concernées (**Burundi, Libéria, Sierra Leone et Zambie**). Parallèlement, l'UNESCO contribue actuellement à la création de structures nationales de la jeunesse représentatives et inclusives, comme au **Ghana**, où l'UNESCO soutient la création d'un parlement national des jeunes par l'organisation, les 27 et 28 février 2013, d'un atelier de réflexion à Accra sur la manière dont les jeunes Ghanéens peuvent devenir plus actifs en politique. **En Égypte**, une recherche sur le terrain en vue de recueillir les témoignages des jeunes sur leur situation a été menée de 2012 à 2013 afin d'ouvrir un dialogue sur les politiques entre les responsables de leur élaboration et les jeunes au lendemain du printemps arabe.

Par ailleurs, un projet de **Renforcement des capacités pour les projets d'entrepreneuriat social des jeunes et promotion d'une culture de la paix en Afrique** a été mis en place conjointement avec des deux centres régionaux et Instituts de catégorie 2 de l'UNESCO : le Centre d'orientation, de conseil et de développement de la jeunesse (GCYDCA) au **Malawi**, qui vise à former et développer l'expertise dans l'orientation, le conseil et le développement de la jeunesse, avec des compétences et contenus pertinentes pour l'Afrique ; et le Centre International de l'Union africaine pour l'Education des Filles et des Femmes en Afrique (CIEFFA) au **Burkina Faso**, qui cherche à promouvoir l'éducation des filles et des femmes pour éradiquer la pauvreté et édifier un monde de paix pour un développement humain durable. Le projet, déjà bien avancé, se déroule en plusieurs étapes:

- Cartographie/Evaluation des besoins du matériel de formation existant pour l'entrepreneuriat social des jeunes et les différents aspects liés à la promotion d'une culture de la paix en Afrique, y compris ceux développés par l'UNESCO, GCYDCA, l'UA/CIEFFA et d'autres organisations ;



- Conception de modules spécifiques sur le développement de l'entrepreneuriat social des jeunes et la culture de la paix dans le but de consolider l'expertise existante et combler les lacunes des formations spécifiques ;
- Essai et pilotage des modules au Malawi, à travers le GCYDCA, et au Burkina Faso, à travers l'UA/CIEFFA. La formation inclue l'élaboration d'une proposition de suivi de projet par les jeunes stagiaires ;
- Evaluation, après achèvement des projets au Malawi et au Burkina Faso, de l'efficacité des modules, ainsi que l'impact des formations sur leurs bénéficiaires.

L'UNESCO et le Centre d'Etude et de Prospective Stratégique (CEPS) mettent en place le mécanisme « **Tremplin pour l'entrepreneuriat social des jeunes et la culture de la paix en Afrique** ». L'objectif est de permettre aux jeunes bénéficiaires de valoriser et communiquer autour de leur projet d'entreprise, de voir récompensée leur initiative entrepreneuriale allant dans le sens de la cohésion sociale et de la culture de la paix, et de recevoir un soutien, financier et humain, pour amplifier leur démarche. L'objectif sous-jacent est de bâtir une génération d'acteurs responsables et engagés en Afrique. Parmi les récompenses : une dotation d'une valeur de 20.000 dollars, un accompagnement d'un an en matière de conseil en ressources humaines, juridique, export, comptabilité, marketing, communication, etc. ou encore une couverture médiatique dans le cadre de l'événement de remise de la bourse. La présentation de « Tremplin » et l'annonce du lauréat ont été faites en octobre 2013, lors du 8ème Forum de la Jeunesse de l'UNESCO. Après une première édition du mécanisme « Tremplin » en 2013 en Côte d'Ivoire, la 2<sup>e</sup> édition, s'est déroulée à Addis-Abeba (Ethiopie) en décembre 2014 au siège de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA). La spécificité de la deuxième édition « Tremplin » 2014 a été de récompenser deux jeunes femmes pour célébrer leur sens d'initiative, leur l'audace et leur impact social.

### ***Facilitation du dialogue et de l'édification de la paix par le patrimoine, le dialogue et la créativité***

Pour promouvoir le patrimoine et la créativité culturelle comme outils de développement durable puissants et sans équivalent, en particulier par rapport à la réussite économique, la cohésion sociale et la compréhension mutuelle, l'UNESCO a continué de mobiliser son cadre normatif exhaustif dans le domaine de la culture. **Les désignations transfrontières de candidats dans le contexte de la Convention du patrimoine mondial** et les inscriptions multinationales dans le contexte de la Convention de 1972 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel ont été appuyées par l'UNESCO en tant qu'outils de promotion de l'intégration et du dialogue régionaux par la coopération internationale dans le domaine du patrimoine, de la conservation et de la sauvegarde.

L'UNESCO a également poursuivi ses initiatives visant à renforcer la protection de la culture en périodes de conflit. Elle a coopéré avec la communauté internationale pour empêcher la destruction ou la dégradation du patrimoine culturel et le trafic illicite d'éléments de la propriété intellectuelle, en soulignant que le patrimoine culturel et les valeurs qu'il consacre sont une force unificatrice pour la réconciliation et l'édification de la paix. Ce fut le cas au **Mali**, où l'UNESCO a agi en vue de contribuer à sauvegarder le patrimoine culturel et les expressions culturelles qui ont subi des agressions répétées durant le récent conflit. Cette action a notamment consisté à diffuser parmi le personnel militaire, avant l'intervention militaire de janvier 2013, des informations sur des sites importants à protéger pendant les opérations militaires. L'importance du patrimoine culturel pour l'identité malienne, s'agissant de rétablir l'unité nationale et de jeter les fondements d'une future réconciliation, a été soulignée au cours de la Journée internationale de la solidarité avec le Mali, organisée par l'UNESCO à son siège le 18 février 2013. Après l'adoption de la résolution 2100 du Conseil de sécurité, par laquelle le Conseil a



institué la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, dont un des sept points qui définissent son mandat est le « soutien à la préservation culturelle », l'UNESCO a continué de coopérer avec des partenaires des Nations Unies en vue d'intégrer la sauvegarde du patrimoine culturel dans les opérations de maintien de la paix et les efforts de rétablissement. Parallèlement, elle a coopéré étroitement avec la Cour pénale internationale dans le cadre de son enquête en cours concernant la destruction délibérée du patrimoine culturel malien et la persécution sur la base de spécificités culturelles.

Afin de renforcer la compréhension mutuelle entre les peuples, l'UNESCO a poursuivi la promotion, la diffusion, la traduction dans de nouvelles langues et l'utilisation à des fins pédagogiques de ses Histoires générales et régionales, qui mettent en vedette les contributions des différentes cultures et civilisations au progrès général de l'humanité et le rôle constant du dialogue interculturel dans toute l'histoire de l'humanité. Des documents pédagogiques pour l'enseignement primaire, secondaire et supérieur ont été rédigés par l'UNESCO sur la base de **l'Histoire générale de l'Afrique**, en vue d'améliorer l'enseignement de l'histoire en Afrique et dans d'autres régions du monde. Une série de documentaires visant le grand public a été également lancée en février 2015 en partenariat avec l'Office chérifien de phosphates et la BBC.

Dans ce même contexte de l'utilisation pédagogique de l'Histoire Générale de l'Afrique, un **outil d'enseignement à distance (e-Learning) sur le rôle des femmes dans l'Histoire de l'Afrique** a été conçu pour développer et disséminer les connaissances sur le rôle des femmes dans l'Histoire de l'Afrique et pour lutter contre les préjugés et stéréotypes. Il permet aussi le développement des outils TIC pour l'acquisition et le partage de connaissances qui encouragent l'éducation généralisée et les compétences des jeunes femmes de la région face aux TIC, et promeut l'usage des TIC et de l'apprentissage à distance pour souligner les liens entre culture, éducation, technologie et développement durable. Cet outil e-Learning offre également un exemple d'utilisation de l'histoire, de la mémoire et du dialogue des femmes en tant que promoteurs de la paix, de la réconciliation, et de l'intégration régionale.

L'UNESCO, en collaboration avec l'Institut national d'orientation culturelle (NICO), a organisé une conférence nationale à Kaduna, dans le nord du **Nigeria**, en mai 2014, sur le thème « Culture, paix et sécurité nationale: Le rôle des chefs traditionnels dans la démocratie du Nigéria ». L'UNESCO a également lancé le manuel de formation "Promouvoir une culture de la paix au Nigéria par le dialogue interculturel et l'éducation : un manuel de référence pour les formateurs.

### ***Mobilisation des médias, des technologies de l'information et de la communication pour la paix et la non-violence***

Afin de mobiliser les potentialités de la communication et de l'informatique pour faciliter la compréhension mutuelle, l'UNESCO a continué de prôner le recours aux médias et aux TIC en tant qu'instruments de paix et de dialogue.

La radiodiffusion communautaire joue un rôle essentiel dans la vie quotidienne des communautés locales, et l'UNESCO aide ces radios à créer leurs propres émissions et à organiser des débats sur des questions qui les concernent et dans une langue que les auditeurs peuvent comprendre, comme en **Afrique du Sud**, où des jeunes ont été formés pour promouvoir l'inclusion sociale, créer des espaces de dialogue et construire des sociétés dans lesquelles la paix est une réalité pour tous.

Pour promouvoir un environnement propice à la liberté d'expression et au développement des médias, l'UNESCO a assuré la mise en place de 15 radios communautaires en **Côte d'Ivoire** sur la culture de la paix. Ces radios communautaires sont incontournables dans les zones rurales où tout ce qui s'entend à la radio est



pris au sérieux et bénéficie d'un fort crédit. Dans l'optique de renforcer les capacités techniques et institutionnelles des radios de proximité en vue de l'édification d'une paix, l'UNESCO a organisé, en collaboration avec l'Union des Radios de Proximité de Côte d'Ivoire (URPCI), un séminaire de formation au profit des animateurs des radios communautaires. Les participants ont été formés à l'élaboration de programmes radiophoniques basés sur la paix et la réconciliation.

L'UNESCO a continué à promouvoir le rôle positif que les médias traditionnels et nouveaux peuvent jouer pour faire de la paix une réalité tangible en **Ouganda**, où elle a créé, en s'inspirant de consultations des professionnels des médias et de documents existants, une trousse d'outils pour les présentations d'informations sur la paix et la réconciliation, y compris par la presse écrite et la radio. La trousse d'outils encourage aussi le recours aux TIC dans l'éducation à la paix et dans la manière de donner voix au chapitre aux femmes et aux élèves dans le Nord de l'Ouganda en vue de promouvoir une culture de la paix et de la tolérance. La trousse d'outils est actuellement utilisée pour la formation et le suivi des reporters, des éditeurs et des citoyens journalistes en Ouganda. Par ailleurs, au **Sud-Soudan**, les activités ont démarré dans 9 communautés d'Equatorial-Oriental et Central, où 144 jeunes sont formés en tant qu'animateurs des médias communautaires, pour rassembler et partager les histoires de vie de leurs pairs et des personnes âgées. Les activités incluent une offre de formation aux enfants et jeunes sur l'usage des vidéos pour collecter les histoires, et des sessions hebdomadaires avec les groupes sur la production vidéo.

Afin d'aider les personnes à naviguer dans le flux croissant d'informations provenant de nombreuses sources, y compris l'Internet et les chaînes communautaires de radio et de TV, l'UNESCO a maintenu ses efforts dans l'éducation aux médias et à l'information, notamment dans les pays arabes et dans les pays subsahariens, où un projet a été créé en vue d'aider les jeunes à apprendre à utiliser les médias, y compris l'Internet, et améliorer leur connaissance et leur compréhension des autres cultures, notamment par l'incorporation d'un cours en ligne sur l'éducation aux médias et à l'information et sur le dialogue interculturel. Une conférence internationale s'est d'ailleurs tenue au **Nigéria** (26-28 juin 2013) sur le thème «Encourager l'éducation aux médias et à l'information en tant que moyen de favoriser la diversité culturelle».

Pour répondre à une situation humanitaire difficile dans les Etats de l'Union du Fleuve Mano (Guinée, Libéria, Sierra Leone et Côte d'Ivoire), le projet d'**éducation des jeunes filles à la paix dans la Région du Fleuve Mano** a été lancé en 2012. Le principal partenaire de l'UNESCO dans ce projet est le Réseau de Paix des Femmes du Fleuve Mano, fondé en 2001 pour soutenir la participation équitable des femmes dans le processus démocratique, particulièrement dans les structures de prise de décision liées à la paix et au développement à travers les programmes et politiques sensibles au genre. Ce projet vise d'une part à éduquer à la paix par l'utilisation de la radio, de témoignages de jeunes femmes, des exemples de causes de conflits violents et méthodes de prévention, et le rôle des femmes dans la préservation de la paix ; d'autre part à soutenir les programmes d'alphabétisation des jeunes femmes en s'appuyant sur des modules existants et en engageant des filles déscolarisées à participer aux clubs et activités organisées ; et enfin à former des journalistes aux compétences de production sur les radios de la paix gérées par les femmes pour renforcer le travail continu du Réseau de Paix des femmes du Fleuve Mano. Toutes les activités d'information, de mobilisation et de sensibilisation, et de recueil des données ont été menées à bien et les supports pédagogiques sont disponibles. Ce programme fait par ailleurs état d'avancées significatives :

- en **Côte d'Ivoire** où 600 filles de différentes communes proches de la frontière du Libéria bénéficient de formation à la paix et à la restauration de la cohésion sociale qui les ont amenées à s'impliquer davantage dans le processus de paix et de la restauration de la cohésion sociale ;
- au **Libéria**, où le partenariat avec le Réseau des Femmes pour la consolidation de la paix répond aux faibles compétences des jeunes femmes en milieu rural de 5 communautés, et leur permet de partager



sur les radios communautaires leurs expériences de création d'entreprise, en lien avec la subvention aux besoins de leurs familles et la fin de la violence à leur rencontre ; ou

- en **Sierra Leone**, où le partenariat avec le Réseau de paix des femmes du Fleuve Mano permet de développer des compétences opérationnelles pour gérer la radio au quotidien dans différentes provinces.

Le **projet d'autonomisation des jeunes dans la situation post-confliktuelle du Mali** vise à donner accès aux nouvelles TIC à des jeunes maliens marginalisés afin de les sortir de l'isolation physique et les faire s'engager activement pour la tolérance et la paix, le respect des autres ainsi que la promotion du dialogue interculturel par la mise en place de systèmes d'information spécifiques d'interaction interculturelle et interethnique des jeunes. Pour cela, trois activités sont mises en œuvre. La première consiste à établir des groupes de discussion en ligne et hors-ligne sur la paix, les droits de l'homme, la diversité culturelle et les valeurs universelles. La deuxième consiste à organiser des ateliers de formation pour la promotion de la prévention des conflits et la résolution de conflits pour les jeunes, l'utilisation des TIC devant leur permettre de prendre conscience des risques pour leur futur s'ils font le choix de la violence, et ainsi de promouvoir le respect et la tolérance, la diversité culturelle et la coexistence pacifique. Enfin, la troisième activité consiste à les former sur des projets collaboratifs physiques et en ligne ainsi qu'à la résolution de conflits.

**En Afrique australe**, l'UNESCO renforce la tolérance et promeut la coexistence pacifique en **Namibie et en Afrique du Sud**, grâce à des programmes de radio communautaires et une campagne médiatique sur la violence basée sur le genre et les droits humains. Par ailleurs, l'UNESCO, en partenariat avec l'Association de radiodiffusion de l'Afrique australe (SABA) et « Gender Links », a également organisé un atelier régional intitulé "Politiques de genre et les médias en Afrique australe", au Swaziland comme un événement parallèle au 2<sup>e</sup> Sommet annuel de radiodiffusion numérique. L'atelier entendait promouvoir une image positive des femmes dans les médias. Les indicateurs d'égalité des genres dans les médias (GSIM) de l'UNESCO ont été utilisés comme guide pour l'intégration du genre et l'élaboration des politiques. L'objectif à long terme est de mettre en place des politiques de genre sur le lieu de travail et dans le contenu rédactionnel des 14 membres de la SABA.



## La culture de la paix dans la Stratégie opérationnelle pour la priorité Afrique (2014 - 2021)

Afin d'apporter une réponse aux défis du développement de l'Afrique - tels que définis par les Africains et réaffirmés par les organisations continentales et régionales africaines - l'UNESCO a élaboré une Stratégie opérationnelle pour la priorité Afrique<sup>18</sup> qui s'inscrit dans le court et moyen terme (4 – 8 ans), et offre une vision prospective pour le continent. Des programmes phares ont été élaborés, suite à un processus de consultations avec des organisations régionales et les Etats membres en 2012, afin de mettre en œuvre cette stratégie au cours des quatre prochaines années. Ils s'articulent autour de deux grands domaines concernant l'Afrique :

- **la construction de la paix par l'édification de sociétés inclusives, pacifiques et résilientes ;**
- **le renforcement des capacités institutionnelles pour le développement durable et l'éradication de la pauvreté.**

Le premier des 6 programmes phares qui en découlent est intitulé :

### ***Promouvoir une culture de la paix et de la non-violence***

Les résultats escomptés de ce programme phare, qui comporte l'implication de tous les Grands programmes de l'UNESCO, sont :

- Intégration de l'éducation pour la paix, la citoyenneté, la démocratie et les droits de l'homme dans les systèmes d'enseignement et d'apprentissage formels et non formels et renforcement de la compréhension mutuelle et de la cohésion sociale.
- Introduction et enseignement de l'Histoire générale de l'Afrique à tous les niveaux , du primaire à l'enseignement supérieur, et production de connaissances sur l'Afrique, la traite des esclaves et l'esclavage et sur les interactions culturelles, et meilleure contribution et connaissance de l'Afrique et de sa diaspora aux sociétés modernes, en faisant du patrimoine et de la créativité contemporaine des outils de transformation en vue de consolider le dialogue et la paix.
- Mobilisation d'éléments du patrimoine immatériel pour mettre en exergue les pratiques culturelles de l'Afrique et de sa diaspora qui favorisent la réconciliation, la cohésion sociale et la paix.
- Établissement de cadres de coopération transfrontières pour les principaux bassins hydrologiques africains et pour l'utilisation durable des écosystèmes partagés entre États. Une attention particulière sera apportée au lancement d'initiatives conjointes entre les détenteurs de connaissances autochtones et les scientifiques afin qu'ils produisent ensemble des connaissances permettant de relever les défis du changement climatique global.
- Les radios communautaires bénéficiant d'un soutien de l'UNESCO deviennent des espaces de dialogue et des véhicules interculturel/intergénérationnel et pour la cohésion sociale. Les médias sociaux et les réseaux de téléphonie mobile sont engagés dans la sensibilisation de la jeunesse africaine en faveur du dialogue et de la paix.
- L'autonomisation, l'engagement citoyen et la participation démocratique des jeunes femmes et des jeunes hommes en Afrique sont promus à travers des politiques de jeunesse inclusives et des actions menées par les jeunes en matière de culture de la paix.

Par ailleurs, dans le cadre des activités de **Coordination et suivi de l'action en faveur de l'Afrique**, un autre résultat escompté viendra renforcer ce programme phare :

- Les organisations régionales, les États membres et la société civile en Afrique sont mobilisés en faveur de la Culture de la paix et adhèrent à la Campagne de l'Union Africaine « Agissons pour la paix ».

<sup>18</sup> <http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002224/222485f.pdf>



## **Plan d'action en faveur d'une culture de la paix en Afrique « Agissons pour la paix »**

Ce Plan d'action s'adresse à toutes les composantes de la société africaine : dirigeants politiques, institutions nationales et régionales, société civile, associations communautaires, mouvements de jeunesse et organisations de femmes, leaders religieux et traditionnels, entrepreneurs et dirigeants du secteur privé, etc. afin que chaque organisation ou institution puisse se l'approprier et s'en inspirer pour la programmation et la mise en œuvre de leurs programmes et activités à court, moyen et long terme. Les principaux axes d'actions et les objectifs à atteindre sont<sup>19</sup> :

### **1. SOURCES ET RESSOURCES CULTURELLES POUR UNE PAIX DURABLE EN AFRIQUE**

#### **Objectifs :**

- 1.1 : Valoriser la contribution de la culture africaine au dialogue et à la réconciliation
- 1.2 : Renforcer les relations entre Education et Culture pour construire des parcours d'éducation et de formation efficaces afin de promouvoir la culture de la paix en Afrique
- 1.3 : Développer l'économie de la culture, génératrice d'emploi pour la jeunesse, dans la vision du développement durable du continent

### **2. LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES POUR LA PREVENTION DES CONFLITS ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE**

#### **Objectifs :**

- 2.1 : Promouvoir la coopération et la diplomatie scientifique pour le partage des ressources transfrontalières
- 2.2 : Renforcer le rôle des cosmogonies et connaissances traditionnelles et les savoir-faire autochtones pour un développement durable
- 2.3 : Développer les économies verte et bleue génératrices d'emploi pour tous et spécialement pour la jeunesse

### **3. LES JEUNES, ACTEURS DU CHANGEMENT POUR LA PAIX ET LE DEVELOPPEMENT**

#### **Objectifs :**

- 3.1 : Promouvoir l'engagement et l'inclusion des jeunes dans la société
- 3.2 : Développer l'utilisation des TIC et des médias et valoriser les modèles porteurs d'avenir pour la jeunesse africaine
- 3.3 : Valoriser le rôle de la femme dans la société africaine en tant que gardienne des valeurs et promouvoir l'égalité des genres auprès des jeunes

### **4. ACTIONS EN VUE DE CREER UN MOUVEMENT CONTINENTAL SOUS L'EGIDE DE L'UNION AFRICAINE ET DE L'UNESCO**

#### **Objectifs :**

- 4.1 : Créer un Mouvement continental et durable en faveur de la paix, capable de mobiliser les Etats africains, le secteur privé, les artistes et leaders africains, les organisations internationales et les acteurs du développement régional ainsi que les ONGs et les associations de terrain
- 4.2 : Renforcer la Campagne de l'UA « Agissons pour la paix » pour sensibiliser l'opinion publique et la jeunesse en particulier au rôle que chacun peut jouer pour construire et consolider la paix et la non-violence dans le quotidien

---

<sup>19</sup>Le texte intégral du Plan d'action est disponible en ligne : <http://www.unesco.org/africa4peace>



## Cadre de référence

### **CADRE D'ACTION DE L'UNESCO POUR LA CULTURE DE LA PAIX EN AFRIQUE**

Le concept de « Culture de la paix » a été élaboré pour la première fois à une échelle planétaire par l'UNESCO lors du Congrès international sur « La paix dans l'esprit des hommes », organisé à **Yamoussoukro en Côte d'Ivoire en 1989**.

Suite à ce congrès, plusieurs résolutions du Conseil exécutif et de la Conférence générale de l'UNESCO ainsi que de l'Assemblée générale des Nations Unies ont permis de bâtir un cadre d'action et de nombreuses expériences de mise en place de programmes de culture de la paix aux niveaux national et international, tout au long des années 1990. Ce travail de l'UNESCO a culminé par l'adoption, par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1999, de la « **Déclaration et Programme d'action pour une culture de la paix** » (A/53/243) et par la célébration de « l'Année internationale de la culture de la paix » en 2000. A cette année internationale, a suivi la « **Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde (2001-2010)** ».

Par sa résolution 52/13 de 1998, l'Assemblée générale des Nations Unies considère qu'une culture de la paix consiste « *en des valeurs, des attitudes et des comportements qui reflètent et favorisent la convivialité et le partage fondés sur les principes de liberté, de justice et de démocratie, tous les droits de l'homme, la tolérance et la solidarité, qui rejettent la violence et inclinent à prévenir les conflits en s'attaquant à leurs causes profondes et à résoudre les problèmes par la voie du dialogue et de la négociation et qui garantissent à tous la pleine jouissance de tous les droits et les moyens de participer pleinement au processus de développement de leur société* »

Le Programme d'action sur une culture de la paix, adopté par la suite par l'Assemblée générale des Nations Unies dans sa résolution 53/243 de 1999, met l'accent sur huit domaines d'action :

- **renforcer une culture de la paix par l'éducation**
- **promouvoir un développement économique et social durable**
- **promouvoir le respect de tous les droits de l'homme**
- **assurer l'égalité entre les femmes et les hommes**
- **favoriser la participation démocratique**
- **promouvoir la compréhension, la tolérance et la solidarité**
- **soutenir la communication participative et la libre circulation de l'information et des connaissances**
- **promouvoir la paix et la sécurité internationales**

Dans le cadre du programme et budget pour l'exercice **2012-2013**, l'UNESCO s'engage à mettre en œuvre un « **Programme d'action intersectoriel et interdisciplinaire pour une culture de la paix et de la non-violence** ». « La construction de la paix par l'édification de sociétés inclusives, pacifiques et résilientes » est l'un des deux grands domaines d'action pour l'Afrique de la Stratégie à moyen terme (2014 -2021) de l'UNESCO. Dans ce contexte, La **Stratégie opérationnelle pour la priorité Afrique** développe en détail un Programme phare qui s'intitule « **Promouvoir une culture de la paix et de la non-violence** » (voir page 13).

Le « **Plan d'action en faveur d'une culture de la paix en Afrique** », adopté à Luanda (Angola) en mars 2013, fournit ainsi le cadre de référence : les objectifs, les recommandations générales et les propositions d'action en faveur d'une culture de la paix en Afrique.

Dans sa résolution 67/104, l'Assemblée générale des Nations Unies a noté le rôle de pionnier et les efforts de l'UNESCO dans le domaine de la promotion du dialogue entre les civilisations, les cultures et les peuples, ainsi que de ses activités liées à une culture de paix lorsqu'elle a invité l'UNESCO à être l'organisme principal des Nations Unies pour la **Décennie internationale du rapprochement des cultures (2013-2022)**.



## Cadre de référence

# **PLAN STRATEGIQUE DE L'UNION AFRICAINE POUR CONSTRUIRE LA PAIX, LA SECURITE ET LA DEMOCRATIE EN AFRIQUE<sup>20</sup>**

La vision de l'Union africaine est de « bâtir une Afrique intégrée, prospère et en paix, dirigée par ses citoyens et constituant une force dynamique sur la scène mondiale ». Afin de traduire dans des actions concrètes cette vision, la Commission de l'Union Africaine (CUA) qui est l'institution ayant pour mandat de «conduire le processus d'intégration et de développement de l'Afrique en étroite collaboration avec les États membres, les communautés économiques régionales et les citoyens africains », a identifié quatre piliers stratégiques :

- **Paix et sécurité**
- **Intégration, développement et coopération**
- **Valeurs partagées**
- **Renforcement des institutions et des capacités**

Ces piliers représentent les thèmes stratégiques autour desquels la Commission met en œuvre les programmes et actions correspondant aux principaux défis contemporains de l'Afrique.

L'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA) et les sous-programmes sur la reconstruction et le développement post-conflits (PCRD) sont les outils conçus pour répondre aux défis présents et futurs aux menaces qui pèsent sur la paix du continent.

Les valeurs partagées (solidarité, harmonie, réconciliation, tolérance,...) ont aussi un rôle central dans les efforts de la CUA envers la paix et la sécurité en Afrique. Le cadre des valeurs partagés comprends des thématiques telles que la gouvernance, la démocratie, les droits humains, la participation de la société civile, l'égalité des genres et le respect de la culture africaine. Les célébrations de l'Année internationale des valeurs partagées (2012) et son Plan d'action adopté par la CUA et ses partenaires contribuent également à l'établissement d'une paix durable et de la démocratie en Afrique.

Les programmes de la CUA visent au renforcement des capacités d'un « capital humain » de haute qualité, en particuliers à travers le soutien à des systèmes d'éducation inclusifs permettant d'acquérir les compétences pour la construction de sociétés stables et pacifiques.

L'Union Africaine a lancé un certain nombre d'initiatives politiques et de programmes à l'échelle continentale ayant pour but la paix et le développement durable :

- **La Campagne internationale « Agissons pour la paix » incluant la célébration de la Journée internationale de la paix (21 septembre) et l'initiative d'éducation à la paix dans les Etats fragiles.**
- **La Charte de la Jeunesse africaine et le Plan d'action de la Décennie de la Jeunesse (2009-2018)**
- **Le Plan d'action de l'Année de Valeurs partagées (2012)**
- **La Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance**
- **La Décennie de la Femme en Afrique (2010-2020)**
- **L'Université panafricaine (avec référence à l'Education à la paix et à la démocratie)**
- **Le Cadre politique de prévention des conflits**
- **L'Initiative de solidarité africaine**
- **Agenda 2063 pour le développement de l'Afrique**

---

<sup>20</sup> Plan stratégique de la Commission de l'Union africaine 2014-2017



## DECLARATION YAMOOUSSOUKRO +25

**Nous**, participants à la Célébration des 25 ans de la naissance du concept de la culture de la paix, « La paix dans l'esprit des hommes et des femmes », réunis à Yamoussoukro le 22 septembre 2014,

**Nous fondant** sur les principes inscrits dans la Charte des Nations Unies, dans l'Acte constitutif de l'UNESCO et dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme ;

**Rappelant** la Déclaration adoptée lors du « Congrès international sur la paix dans l'esprit des hommes », réuni à l'initiative de l'UNESCO à Yamoussoukro en Côte d'Ivoire en 1989 et qui invitait « *les Etats, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales, les communautés scientifiques, éducatives et culturelles du monde, ainsi que tous les particuliers, à :*

- (a) *contribuer à la construction d'une nouvelle vision de la paix par le développement d'une culture de la paix, sur le fondement des valeurs universelles du respect de la vie, de liberté, de justice, de solidarité, de tolérance, des droits de l'Homme et d'égalité entre femmes et hommes ;*
- (b) *faire prendre mieux conscience du destin commun de l'humanité, de manière à favoriser la mise en œuvre de politiques communes qui garantissent la justice dans les rapports entre les êtres humains ainsi qu'une relation harmonieuse entre l'humanité et la nature ;*
- (c) *inclure dans tous les programmes éducatifs des éléments relatifs à la paix et aux droits de l'Homme, qui aient un caractère permanent ;*
- (d) *encourager une action concertée à l'échelon international, en vue de gérer et de protéger l'environnement et faire en sorte que les activités menées sous l'autorité ou le contrôle d'un Etat quel qu'il soit ne portent atteinte ni à la qualité de l'environnement d'autres Etats ni à la biosphère » ;*

**Souscrivant** à la définition de la culture de la paix adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1997, selon laquelle elle consiste en « *des valeurs, des attitudes et des comportements qui reflètent et favorisent la convivialité et le partage fondés sur les principes de liberté, de justice et de démocratie, tous les droits de l'Homme, la tolérance et la solidarité, qui rejettent la violence et inclinent à prévenir les conflits en s'attaquant à leurs causes profondes et à résoudre les problèmes par la voie du dialogue et de la négociation et qui garantissent à tous la pleine jouissance de tous les droits et les moyens de participer pleinement au processus de développement de leur société » ;*

**Rappelant** la « Déclaration et le Programme d'action sur une culture de la paix » adoptés par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1999, et les résultats de la « Décennie internationale pour une culture de la paix et de la non-violence au profit des enfants du monde » (2001-2010), dont l'impulsion se poursuit avec la « Décennie internationale du rapprochement des cultures » (2013-2022) dont l'UNESCO est chef de file ;

**Rappelant** les travaux du Forum international de réflexion tenu à Abidjan en juin 2012 sur le thème « Culture de la paix en Afrique de l'Ouest : un impératif de développement économique et une exigence de cohésion sociale » ;

**Rappelant** également le « Plan d'action en faveur d'une culture de la paix en Afrique – Agissons pour la paix » ainsi que la Résolution adoptés lors du Forum panafricain « Sources et ressources pour une culture de la paix » tenu à Luanda (Angola) en mars 2013 ;



**Notant avec satisfaction**, que le concept de culture de la paix a inspiré et guidé, tout au long de ces 25 ans, des gouvernements, des organisations internationales et de la société civile ainsi que des institutions scientifiques et éducatives, dans la mise en place de processus de prévention et de résolutions de conflits et de crises, au plan local, national et international ;

**Saluant** l'initiative du Gouvernement de l'Angola, d'organiser avec l'UNESCO et l'Union africaine, une « Biennale de la culture de la paix en Afrique » faisant suite au Forum panafricain « Sources et ressources pour une culture de la paix » ;

**Constatant :**

Qu'un quart de siècle après le Congrès de Yamoussoukro de 1989, la permanence des conflits armés – entre états et au sein même des états – continue de miner les conditions d'une paix emportant « *l'adhésion unanime, durable et sincère des peuples* » (Acte constitutif de l'UNESCO, 1945) ;

Que de nouvelles menaces à la sécurité humaine, notamment transfrontalières et auxquelles la communauté internationale ne paraît pas préparée, pèsent sur la construction d'une culture de la paix : dégradation de l'environnement, changements climatiques, mouvements migratoires et déplacements de populations, montée de la criminalité et du terrorisme international, augmentation des trafics illicites de tous genres (êtres humains, drogues, armements, etc.), recrudescence des conflits territoriaux et des extrémismes notamment ethniques et religieux, contestation de processus électoraux, inégale répartition des richesses et de l'accès aux ressources naturelles, éclosion des nouvelles épidémies et pandémies, violence sur les femmes, augmentation de la vulnérabilité des jeunes et des minorités ;

Et que les aspirations des peuples et des individus aux libertés fondamentales, à la justice économique et sociale, à un environnement sain et résilient et à une éducation de qualité demeurent insuffisamment respectées à l'échelle des nations comme à l'échelle internationale ;

**Réaffirmons** la nécessité de promouvoir la culture de la paix dans toutes les régions du monde et adoptons solennellement la **Déclaration suivante** :

La culture de la paix et le développement durable sont intrinsèquement liés. La culture de la paix doit par conséquent être au cœur de toutes les politiques de développement, partout dans le monde ;

La paix, plus que la fin des conflits armés, est le ciment de sociétés résilientes et démocratiques et repose sur la volonté commune des peuples, des gouvernements, des communautés locales et sur une approche holistique inspirant des actions concertées au niveau local, national, régional et international sur tous les plans : politique, économique, environnemental, culturel, social et éducatif ;

Toutes formes d'exclusion sociale ou économique, toutes formes de discrimination fondées sur la race, la religion, le sexe, la culture ou le statut socio-économique sont l'expression d'une culture de la guerre et de la violence qui doivent être dépassées et canalisées vers des transformations socio-économiques positives et non-violentes ;

La promotion des libertés fondamentales et de l'égalité, notamment entre hommes et femmes ainsi que la solidarité intergénérationnelle doivent être parties intégrantes des politiques nationales, régionales et internationales ;

La croissance économique et l'émergence de nouvelles opportunités en termes de richesse et de développement doivent profiter à l'ensemble des populations et respecter les équilibres



environnementaux et humains, dans un esprit de « *prospérité commune* » (Acte constitutif de l'UNESCO, 1945) ;

Les technologies de l'information et de la communication transforment les relations entre personnes, communautés et nations et doivent par conséquent être mobilisées en faveur de la culture de la paix. Elle est inséparable du respect de la liberté d'expression, de la tolérance et de la promotion d'une meilleure connaissance réciproque des peuples, des civilisations et des cultures du monde ;

L'édification et le maintien de la paix exigent de cultiver en chaque individu la conscience d'une citoyenneté mondiale fondée sur le respect des droits de l'Homme et son corolaire, le respect des appartenances nationales, culturelles, ethniques, religieuses et spirituelles, la pratique du dialogue interculturel et intergénérationnel ainsi que la recherche sincère du rapprochement des cultures ;

La culture de la paix sera d'autant plus collectivement partagée qu'elle sera fondée sur la diversité des traditions philosophiques et spirituelles issues de toutes les régions du monde et ouvrira la voie à un nouvel humanisme ;

Ainsi, **Nous**, participants à la Célébration des 25 ans de la naissance du concept de la culture de la paix, « La paix dans l'esprit des hommes et des femmes »,

**Félicitons** l'UNESCO, le Gouvernement de la Côte d'Ivoire et la Fondation Felix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix pour avoir organisé cette célébration et donné une nouvelle impulsion au concept de culture de la paix, notamment en facilitant la création et les travaux du Réseau des fondations et institutions de recherche pour la promotion d'une culture de la paix en Afrique ;

**Invitons** les Etats, les gouvernements, les communautés locales et les organisations de la société civile, les partenaires au développement et tous les citoyens à accroître leurs efforts et à coopérer davantage pour instaurer une véritable culture de la paix et de la non-violence, socle indispensable d'un développement durable et de la construction de sociétés résilientes et pacifiques ;

**Nous engageons** à participer à la mise en œuvre de la « Décennie internationale du rapprochement des cultures », du « Plan d'action en faveur d'une culture de la paix en Afrique – Agissons pour la paix » et soutenons leur suivi dans le cadre de la Biennale de la culture de la paix en Afrique, tel que proposé par le Gouvernement de l'Angola à l'UNESCO ;

**Encourageons** les acteurs gouvernementaux, de la société civile, les organisations internationales et le secteur privé à développer des plans d'action similaires dans les autres régions du monde.



